



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 23/2024-MSANP/PRMPT/UGPMT/AOO

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 15/02/2024 publié dans INONA NO VAOVAO en date du 16/02/2024, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Travaux de construction d'un logement pour médecins de l'HMP (RELANCE) répartis en deux (02) lots : Lot 1- Travaux de construction d'un logement pour médecins de l'HMP BEKILY ; District BEKILY ; Région ANDROY, Lot 2- Travaux de construction d'un logement pour médecins de l'HMP AMBOASARY SUD; District AMBOASARY SUD; Région ANOSY "** .

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix forfaitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAZAFIMAHATRADRAIBE Paul
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : 1ER ETAGE, PORTE 116, BATIMENT EX-PHARMACIE CENTRALE TSARALALANA ANTANANARIVO

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à 1ER ETAGE, PORTE 116, BATIMENT EX-PHARMACIE CENTRALE TSARALALANA ANTANANARIVO au plus tard le 02/08/2024 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: trois millions Ariary (Ar3 000 000.00)
- Lot 2: trois millions Ariary (Ar3 000 000.00)
- Lot 3: Ariary (Ar0.00)
- Lot 4: Ariary (Ar0.00)
- Lot 5: Ariary (Ar0.00)
- Lot 6: Ariary (Ar0.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

9. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 17/07/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS